Blanquefort, le 22/04/20

ACADÉMIE DE

BORDEAUX

La Secrétaire Académique

à

Rectorat de Bordeaux Monsieur le Secrétaire Général 5 rue Joseph de Carayon Latour 33000 BORDEAUX CEDEX

Objet: Prime exceptionnelle

Très sollicitée par les personnels administratifs des EPLE mais également des services en télétravail, je me

permets de vous interpeler à propos de la prime exceptionnelle allouée aux fonctionnaires au titre du

confinement.

Tant les personnels en télétravail que les personnels en EPLE font état d'une augmentation importante de

leur charge de travail. Cette charge supplémentaire est d'abord liée à la répartition des missions des

collègues en ASA ou dans l'incapacité technique de travailler à distance. Elle est également liée à la prise en

charge de missions habituellement dévolues à d'autres personnels notamment techniques.

Plus particulièrement, les conditions de travail des collègues ayant conjugué télétravail et garde d'enfants ont

occasionné un stress certain et une grande fatigue.

Pour autant, l'ensemble des personnels concernés ont mené à bien l'ensemble des missions confiées, ayant à

cœur le service rendu aux usagers, familles, élèves mais aussi personnels de l'Éducation nationale. Les

personnels administratifs ont été à la hauteur des enjeux liés à la crise sanitaire tout autant que les personnels

enseignants même s'ils sont restés dans l'ombre des médias.

En leur nom, j'espère que vos services étudieront avec bienveillance l'attribution de cette prime

exceptionnelle en faveur des personnels administratifs.

Je me permets de vous rappeler également l'attachement d'A&I-Unsa à l'alignement des primes des

personnels logés et non-logés, à l'instar des autres personnels chefs établissement, CPE, infirmières. D'autres

académies ont fait ce choix qui reconnaît l'importance des personnels logés des EPLE. Le paiement des

bourses aux familles en difficulté, le paiement des factures en soutien aux PME et artisans, le lien avec les

familles par le prêt de matériel, sont quelques exemples des missions qui ont continué à être assurées par les

personnels administratifs logés des EPLE malgré la crise.

Je pense que cette situation de crise que les personnels logés des EPLE ont participé à surmonter est

l'occasion de relancer l'étude de l'alignement des primes entre personnels logés ou non.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Bien à vous,

Sandrine Brana